PESSACE DIRECT

www.pessac.fr / N°150 - Décembre 2020





PESSAC

L'édito du Maire



Neuf mois après l'apparition du COVID-19, il nous faudra encore faire preuve de patience, de vigilance et de solidarité. Dans les services publics qui ont fonctionné à plein régime durant la nouvelle période de confinement, l'adaptation devient le maître mot.

À Pessac, nous sommes prêts à traverser dans de bonnes conditions la période qui s'ouvre avec les différents paliers annoncés jusqu'à fin

Dans son allocution du 24 novembre, le Président de la République a présenté un plan de confinement allégé assorti d'assouplissements pour les fêtes de fin d'année et la réouverture des commerces à l'exception des restaurants, bars et salles de sport.

J'invite chacun à privilégier nos commerçants pessacais pour leurs achats et courses de fin d'année. Souvenons-nous qu'ils auront besoin plus que jamais de notre soutien collectif et massif.

« Ce Noël sera particulier mais nous pourrons savourer la joie et le réconfort d'être réunis avec ceux que nous aimons et mettre fin à une année tellement éprouvante pour la plupart d'entre nous.»

Pour que ce Noël prenne ses airs de fête traditionnelle et joyeuse, nous vous vous proposons un programme d'animations durant ce dernier mois de l'année et j'ai le plaisir de vous convier au Festival « Sur un petit nuage » qui a pu être finalement maintenu. Dans tous les quartiers de notre ville, vous profiterez de l'ambiance que l'on aime respirer pour Noël et vous pourrez aussi savourer depuis votre domicile quelques surprises culturelles exclusives en streaming. Je souhaite que l'esprit de Noël, empreint de partage et de solidarité se pose dans chacun des foyers pessacais, en toute sécurité en étant tous pleinement responsables de notre santé et de celle de nos proches.

Votre Maire.

Track Tayul

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédacteurs en chef : Véronique Bolot / Noémie Battin / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville - Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Roxane Bogdan / Claire Bouc / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy // Maquette: @scoopcommunication // Mise en page: Direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Frédéric Delouvée / Frédéric Encuentra / Dominique Lelann / Soumaya Bourachdi de Saleneuve DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik / Alain Birocheau / TylerRease // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : décembre 2020 // Impression: Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

Prochaine parution: janvier 2021







- **02** RETOUR EN IMAGES
- **FESTIVITÉS**
 - > Un Noël participatif et solidaire
- 05 **CULTURE**
 - > Festival Sur un petit nuage
 - > Des artistes en résidence au Royal
- **06** BLOC NOTES
- 07 **ENFANCE**
 - > Retour en chiffres sur les écoles pessacaises
- **DOSSIER**
 - >Des commerçants soutenus par la Ville et les Pessacais
- 10 SOLIDARITÉ
 - > Confinement: acte 2
- 12 CULTURE
 - > Pessac ville moderne : un siècle d'architecture mythique dans un livre d'art
- 14 **CÔTÉ QUARTIERS**
- 16 **ENVIRONNEMENT**
 - > Un cimetière paysager écologique
 - > Un nouveau manège au centre équestre de Romainville
- 17 **SPORT**
 - > Nouvelle plaine sportive de Saige
- 18 **VIE CITOYENNE**
 - > Concertation citoyenne aux Arrestieux
- 20 **PORTRAIT**
 - > Samuel Kistohurry, boxeur
- 21 **CULTURE**
 - > La salle virtuelle du cinéma Jean Eustache
 - > Rénovation de la grande salle Fellini
- 22 **EXPRESSION POLITIQUE**
- 23 **VIE CITOYENNE**
 - > Réduction de l'impact sonore à Toctoucau

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la Ve République – BP 40096 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail: courrier@mairie-pessac.fr - Site internet: www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Voir les modalités de reprise page 14.







Située au cœur du lotissement des prés de Toctoucau, la plaine des Arrestieux fait l'objet d'une étude d'aménagement impliquant fortement et directement les habitants.

nitialement dédiée au sport avec un terrain de football, un court de tennis et un boulodrome, ainsi qu'à l'organisation d'événements festifs et conviviaux tels que la fête du quartier, la plaine des Arrestieux a progressivement perdu de son dynamisme suite au retrait du club de football résidant et aux diverses intrusions des gens du voyage.

Suite à une demande de la Ville, une étude a été menée conjointement avec Bordeaux Métropole pour définir un projet de réaménagement. Trois axes ont été proposés aux riverains en juillet 2019 à l'occasion d'une réunion publique. « L'idée était de placer non seulement la nature au cœur du projet, mais aussi de proposer aux habitants des équipements pour la pratique

sportive, ainsi que des espaces de rencontre et de convivialité pour les familles. Nous avons suggéré de transformer la plaine en une trame bocagère ponctuée de clairières pouvant accueillir des équipements divers » explique Olivier Struxiano, chargé de projets paysage à Bordeaux Métropole. Afin de ne rien imposer aux usagers, une boîte à idées a été ouverte pour que chacun puisse donner son avis et faire part de ses besoins, de ses envies ou de ses craintes. Près d'une quarantaine de réponses ont été recueillies par le Syndicat de quartier de Toctoucau. Présentées à l'occasion d'une nouvelle réunion publique en décembre 2019, elles confortaient l'idée initiale de proposer des aménagements naturels, sportifs et familiaux de façon équilibrée.



DÉCRYPTAGE





Réunion publique d'information au terme de laquelle une boîte à idées est ouverte

Réunion publique de restitution de la boîte à idées au terme de laquelle un jury citoyen est constitué Bureau municipal – présentation du projet d'aménagement de la plaine et de la démarche de co-construction

JUILLET 2019



Caroline **BENARD DENDE**

Adjointe au Maire en charge de la concertation, de l'administration générale et de l'accueil des citoyens

Une nouvelle démarche de concertation déjà engage

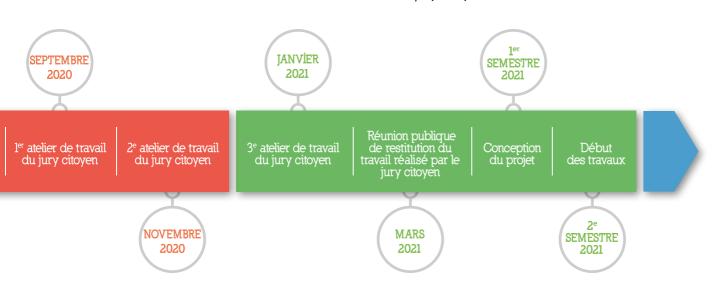
Le projet d'aménagement de la Plaine des Arrestieux est emblématique de ce que la nouvelle municipalité veut mettre en place en termes de démarche citoyenne. « Nous souhaitons aller vers plus de concertation. Cette volonté politique s'est déjà traduite dans les faits avec la création de ma délégation. Nous aimerions aussi travailler différemment avec les Pessacais, en allant les chercher là où ils sont, afin de les informer et de leur donner l'envie de s'engager » explique Caroline Benard-Dende, adjointe au Maire déléguée à la concertation. Pour cela, la Ville va imaginer d'autres leviers que la réunion publique en semaine. « Nous allons recourir au numérique et renforcer notre présence sur le terrain en organisant des rencontres sur les marchés, au pied des immeubles et au coin des rues, et également en revoyant la fréquence et la durée de nos réunions publiques, afin de proposer des formules qui permettent à chacun de s'impliquer en fonction de ses rythmes de vie ». La Ville va aussi muscler ses dispositifs existants en élargissant par exemple les missions du Cesel, en allouant une enveloppe budgétaire plus importante au budget participatif (300 000 euros au lieu de 200 000), et doter les Mairies de quartiers de budgets spécifiques pour co-construire des projets avec les riverains. « Au-delà des projets eux-mêmes, nous souhaitons que ces moments soient de vrais temps d'échance avec les Pessacais »

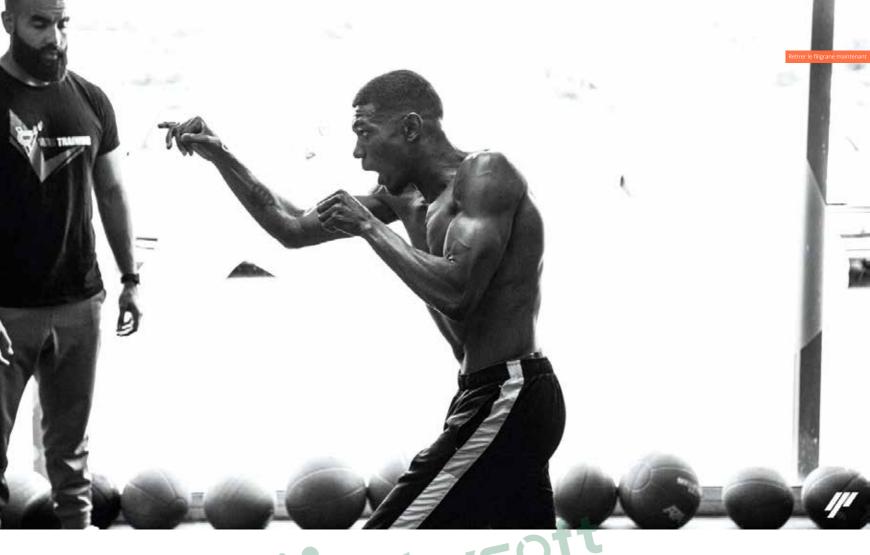
Constitution d'un jury citoyen

À l'issue de cette réunion publique, un jury citoyen composé de sept habitants volontaires a été constitué afin de rejoindre le groupe de travail comprenant deux élus référents et le service gestionnaire. Impliqué depuis le début dans le projet de réaménagement de la plaine, Joseph Baptista, qui est également membre du Syndicat de quartier, n'a pas hésité à se porter volontaire. « J'ai trouvé cette démarche de concertation proposée par la Ville vraiment très intéressante. **Associer** les riverains à un tel projet est essentiel. Nous avons vraiment la possibilité de proposer des idées, nous débattons des suggestions et pouvons influer sur l'orientation du projet » explique-t-il. Un sentiment partagé par Florence Lebon, également membre du jury citoyen. « J'ai souhaité m'investir car je suis directement concernée par le projet, ma maison donnant sur le terrain de football. Je suis très intéressée par la philosophie du projet et sa déclinaison très praticopratique. Jusqu'à présent, je suis ravie, car nous sommes vraiment dans la co-construction ».

Une démarche qui suscite l'implication et la créativité

En septembre dernier, un premier atelier a permis de poser le cadre du projet, de définir les entrées de la plaine et la répartition spatiale des différents items dans les clairières. Lors du deuxième atelier organisé courant novembre, les ambiances des clairières et l'aspect environnemental du réaménagement on tété abordés. «La Ville sou haite atteindre un certain nombre d'enjeux environnementaux, notamment en matière de biodiversité. Une partie de la plaine sera consacrée à la faune et à la flore et conçue comme un îlot de quiétude, sans intervention du service gestionnaire » précise Jérémie Landreau, adjoint au Maire en charge de la transition écologique, de la biodiversité, de l'hygiène et de la propreté. Courant janvier 2021, un 3e atelier permettra de préparer la réunion publique de restitution qui sera organisée en mars afin d'informer les riverains des avancées du projet. « Nous aimerions pouvoir commencer à travailler sur la trame générale, les cheminements et les principaux équipements au second semestre 2021. Ceci en laissant des clairières pouvant être aménagées ultérieurement ». La Ville a également souhaité laisser libre l'expression d'éventuels porteurs de projet. C'est ainsi que Joseph Baptista, qui est aussi apiculteur amateur, a proposé d'installer dans une clairière les trois ruches de son jardin qui, à terme, pourraient faire l'objet d'animations. « Avec ce projet de réaménagement participatif, nous souhaitons que les riverains s'impliquent durablement. Ils sont intervenus très en amont. Nous espérons qu'ils resteront impliqués pendant l'aménagement, mais aussi après, dans l'évaluation du projet » ajoute Olivier Struxiano.





Objectif Tokyo pour Samuel Kistohurry

Médaillé d'or en octobre dernier au tournoi Alexis Vastine, Samuel Kistohurry ira chercher un titre aux JO de 2021. Retour sur le parcours d'un boxeur déterminé.

amuel avait tout juste cinq et demi quand il a découvert la boxe. « J'étais un enfant turbulent, débordant d'énergie. Ma mère cherchait un moyen de me canaliser, elle m'a donc mis à la boxe. J'ai commencé par du full contact, une forme de boxe pieds-poings, dans laquelle les coups aux jambes sont interdits » explique-t-il. D'abord licencié au club d'Eysines, Samuel rejoint à 12 ans le club de Lormont pour y pratiquer la boxe anglaise, où seuls les poings sont utilisés pour des coups portés uniquement au-dessus de la ceinture. Une discipline qu'il ne lâchera plus.

De titres en médailles

Appelé par l'équipe de France, Samuel devient Champion de France cadet à tout juste 13 ans. Une première victoire qui en appellera beaucoup d'autres. En 2009, afin de se préparer aux championnats de France, il rejoint l'USSAP Boxe de Pessac, un club formateur très réputé, élu meilleur club d'Aquitaine et deuxième club de boxe de France. Les entraînements intensifs de ses coachs Mohamed Jamaï et Adel Yahmdi lui permettent de décrocher l'or aux championnats de France de 2011. L'année suivante, il intègre l'Insep à Paris, où il passe un bac vente, puis un BPJEPS, tout en continuant à s'entraîner dur. Son acharnement paye, puisqu'il est de nouveau sacré Champion de France en 2014 et 2015. « Je n'avais alors plus qu'un seul objectif : me qualifier pour les JO de

Rio de 2016 ». Samuel n'en aura malheureusement pas l'occasion, la place venant d'être raflée par un boxeur professionnel. Sans objectif en ligne de mire, Samuel choisit alors de devenir professionnel. Mais rapidement l'équipe de France le rappelle pour la World Series of Boxing (WSB), une compétition par équipe, et décide de l'intégrer pour les JO de 2020 prévus à Tokyo. Après divers podiums internationaux et une 4º place aux Championnats d'Europe en 2019, Samuel décroche sa qualification en mars 2020 à Londres, juste avant que les épreuves ne soient stoppées pour cause de Covid–19. « J'ai eu beaucoup de chance !» concède–t-il.

Compte à rebours jusqu'aux JO

Les JO ayant été repoussés d'une année à cause de la pandémie, Samuel a encore de longs mois de préparation devant lui. Une course de fond pas toujours facile à mener, d'autant que, depuis 2017, Samuel est l'heureux papa d'une petite Mila. « Je suis très famille, et sans arrêt en déplacement. Ce n'est pas toujours facile d'être séparé de ma compagne et de ma fille, mais je le fais aussi pour elles, pour leur assurer un bel avenir. Être sportif de haut niveau, c'est beaucoup de sacrifices, y compris financiers. Mais la passion est plus forte. La boxe m'apporte un équilibre et une bonne hygiène de vie, et je ne pourrais me passer de cette adrénaline qui monte d'un coup, juste avant un combat, et que je ne retrouve nulle part ailleurs ».



'est une nouvelle attendue par les habitants de Toctoucau qui améliore la qualité de vie au quotidien. Après trois ans d'études, de réunions de travail et de concertation, l'investissement du Syndicat de quartier de Toctoucau, soutenu par la Ville et par la Fédération des syndicats et comités de quartier, a fini par payer : depuis le 5 novembre, les avions décollant de la piste 23 et se dirigeant vers l'est ou le sud-est, bifurquent à gauche à environ 7,4 km, contre 5,5 précédemment. « Cela les amène en zone forestière, soit bien au-delà des habitations » se réjouit Philippe Lagouarde, président du Syndicat de quartier de Toctoucau. « La Ville félicite le Syndicat de quartier pour son investissement sur ce dossier. Nous savons que cela lui a demandé un travail d'investigation très important » déclare Stéphane Mari, adjoint au Maire déléqué aux proximités, mobilités, sécurité et espaces publics.

Un combat de longue haleine

C'est en 2017 que le Syndicat a commencé à s'intéresser à cette problématique. « Nous avions de plus en plus de signalements de riverains se plaignant de nuisances sonores. Pendant plusieurs mois, nous avons assuré un suivi des trajectoires des avions avec l'application FlightRadar, ce qui nous a permis de démontrer la réalité de l'accroissement des

nuisances sonores, environ 35 % des décollages effectués depuis l'aéroport impactant la zone Toctoucau-Pessac ». Un constat conforté par la campagne bruit menée sur un mois en 2018 par les services de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, confirmant que les décollages de la piste 23 avaient causé près de 300 événements de bruit à plus de 65 décibels. Inexplicable au début pour les autorités aériennes, l'accroissement de ces nuisances était en fait dû à des changements de procédures de navigation décidés en 2009 et 2010, que les avions avaient progressivement adopté en fonction de leurs équipements ainsi qu'à l'augmentation en parallèle du trafic . L'Aéroport Bordeaux-Mérignac a saisi le Service de Navigation Aérienne du Sud-Ouest, lequel a identifié les améliorations possibles puis a réalisé des études de faisabilité, de sécurité et d'impact environnemental à partir de la solution la plus adaptée.

Effective depuis le 5 novembre, la modification des trajectoires au décollage devrait permettre de réduire les trois-quarts des nuisances, le quart restant étant à imputer aux décollages effectués depuis la piste secondaire. « Cela va faire l'objet d'une autre étude, sur laquelle nous n'allons pas tarder à nous pencher, car les délais sont assez longs avant d'aboutir à un changement » confie Philippe Lagouarde.

